



**UNE ACTION
APPUYÉE SUR
L'ACTIVITE
ECONOMIQUE
ET LA
FORMATION
POUR
DEVELOPPER
L'EMPLOI.**



Une action conduite dans un partenariat

Faculté des Métiers
Ker Lann



Fonds Unique
de Péréquation



Développement des compétences des demandeurs d'emploi du bassin de Rennes

- Décembre 2005 : création d'une maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- Des entreprises locales interpellées par les événements dans les quartiers et elles-mêmes en besoin d'effectifs
- Des métiers en tension de façon chronique (restauration, commercial, agroalimentaire, industrie...)
- Des demandeurs d'emploi à profils multiples
- Des organismes d'insertion éloignés du monde de l'entreprise

Les statistiques actuelles du marché du travail à Rennes (source : AUDIAR, premier trimestre 2007)

- 12 000 demandeurs d'emploi sur le territoire de Rennes Métropole
- 15% sans qualification
- 75% ont moins d'un an de chômage
- 5.6 % des chômeurs ont moins de 25 ans
- Besoins de recrutement des entreprises (CREDOC/BMO 2006) :
 - 11 162 entreprises qui se disent prêtes à recruter en Ille et Vilaine, dont :
 - 35,8% des hôtels/restaurants
 - 18,4% des entreprises de la vente
- Sur le bassin de Rennes, 1576 projets de recrutement pour les métiers de la vente et 235 pour des postes de cuisinier (2006)

Ambitions

- Contribuer à la résolution du problème du manque de main d'œuvre qualifiée pour les entreprises
- Former et qualifier sur les trois prochaines années 200 demandeurs d'emploi du Pays de Rennes
- Apporter aux demandeurs d'emploi une solution en matière d'insertion professionnelle

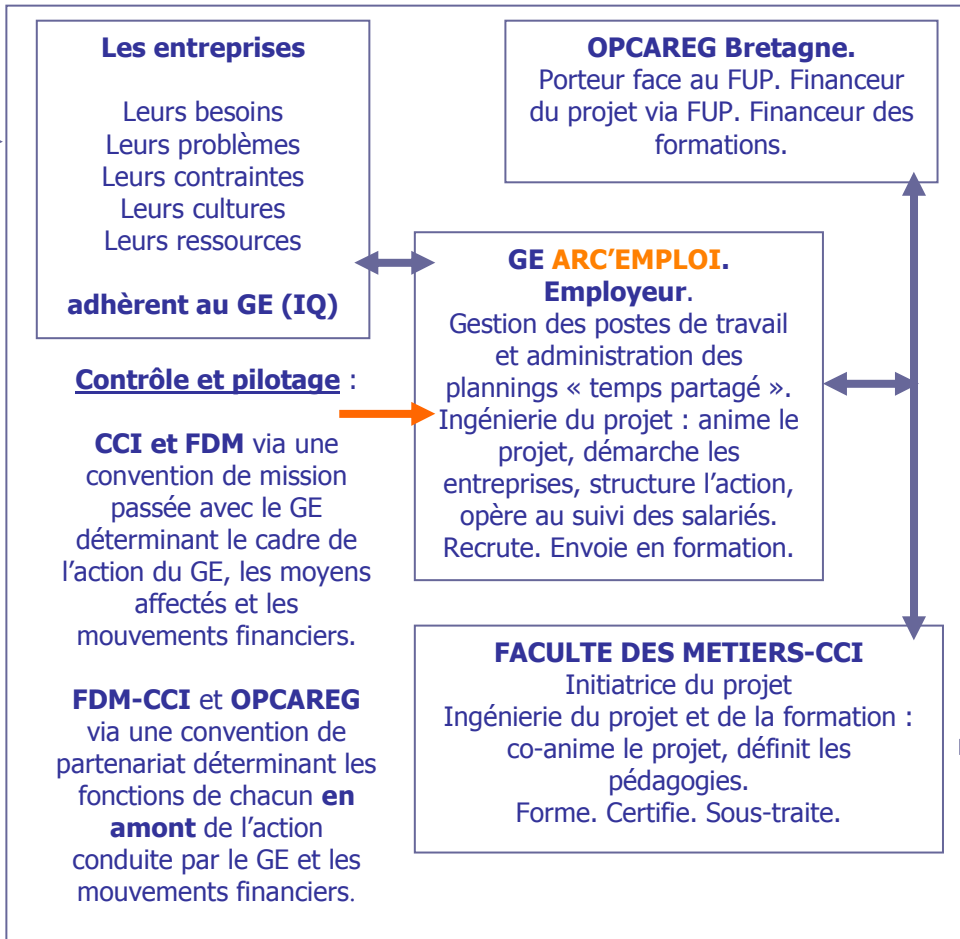
La finalité est de répondre par l'économie
avec les entreprises à certaines
problématiques de l'emploi : métiers en
tension, accès au travail, insertion
professionnelle, sécurisation des parcours
professionnels, fiabilisation économique
des activités, développement durable...

La structure de l'action

A l'entrée :
Les acteurs institutionnels et opérationnels de l'emploi et de la formation : Etat (DDTEFP, DRTEFP) CRBZH, CG35, SPE et satellites, MEIF, politiques d'insertion sociale et professionnelles, politiques de la formation professionnelle en France. Politique de la CCI de Rennes en matière d'emploi.

Demandeurs d'emploi

Des ressources :
Un chef de projet à l'OPCAREG ; un chef de projet et une conseillère d'insertion à la FDM-CCI ; un financement pour lancer l'action ; le support de la Faculté des Métiers-CCI ; des réseaux.



A la sortie :
Des entreprises satisfaites qui s'appuient sur des compétences adaptées à leurs besoins.
Des salariés qualifiés et postés à des emplois pérennes et reconnus.

L'action aujourd'hui (*Détail plus loin*)

- Une majorité des 145 entreprises contactées ou rencontrées dans les secteurs de l'agroalimentaire, du commerce et de la distribution, des services, de l'immobilier, de l'automobile, se déclare intéressée à court, moyen ou long terme par **ARC'EMPLOI**
- 3 réseaux d'essaimage intéressés (EDF, France Télécom, PSA)

Potentiel de développement identifié entre le 1^{er} juin et le 10 juillet 2007 (*Détail plus loin*)

- 32 contrats de professionnalisation pour 32 emplois à temps plein dans 6 entreprises de Rennes et Vitré
- Les secteurs d'activité : agroalimentaire, grande distribution, transport maritime
- Les métiers : chauffeurs poids lourds, conducteurs de lignes, agents d'entretien, opérateurs, vendeurs, livreurs, serveurs, techniciens de maintenance...

Les objectifs à court terme

- **Créer le GE ou le GEIQ avec le groupe des entreprises fondatrices** et investir ce groupe dans le portage du projet avec l'équipe professionnelle affectée à **ARC'EMPLOI**
- Activer les réseaux de la CCI pour accélérer le processus de prospection
- Travailler avec le Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs de Bretagne



ACTION APPUYÉE SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET LA FORMATION

POUR DEVELOPPER L'EMPLOI

Une action innovante qui se structure

L'association de trois acteurs du monde de l'entreprise

Un service pour le développement de l'entreprise



Du GE au GEIQ

GE : groupement d'employeurs

Les lois du :

- 01/07/1901 le contrat d'association
- 10/09/1947 portant statut de la coopération
- 25/07/1985 autorisant la création de GE dans le cadre du Code du Travail
- loi quinquennale de décembre 1993 sur l'emploi
 - 01/02/2000 dite Aubry 2
 - 23/02/2005 relative au développement des territoires ruraux
 - 01/08/2005 en faveur des PME.

Association ou coopérative
Mise à disposition de personnel pour les entreprises adhérentes
Entreprise adhérente ≥ à 300 salariés si accord collectif concernant les salariés du GE
Adhésion possible à 2 GE
Accès aux allègements de charges
Salarié du GE bénéficie des accords de participation et intéressement des entreprises adhérentes
Adhésion des collectivités locales (Ss réserves)
Dialogue social pour accords collectifs au sein du GE concernant la polyvalence, la mobilité et le temps partagé

GEIQ : groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Même cadre législatif, réglementaire et administratif que le GE

plus :

Décret de décembre 2005 : les GEIQ au Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique

- Organiser des parcours d'insertion et de formation professionnelle au moyen de contrats en alternance et au profit de personnes en difficulté d'accès à l'emploi : jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RMI
- Recruter un personnel fidélisé et formé spécifiquement à leurs métiers
- Offrir une formation théorique et professionnelle dans un cadre sécurisant et stabilisant

GEIQ : autres particularités

Création d'un **GEIQ**

Trois groupes de besoins :

Ceux **d'employeurs**, implantés sur un territoire, qui ne satisfont pas ou prou à leurs besoins en personnel ou/et qui veulent inscrire leurs entreprises dans la vie du territoire

Ceux de **personnes** en difficultés d'accès à l'emploi et qui doivent gagner leur vie

Ceux **d'institutions** publiques et privées dont les fonctions sont de lutter contre le chômage, la précarité

Les **aides** financières

A l'emploi :

Les mêmes aides accordées à tout employeur de personnels en contrats de professionnalisation
(**sauf modifications apportées par la Loi de finances 2008**)

Plus :

Par l'ASSEDIC : 200 € sur 10 mois par contrat de professionnalisation pour l'embauche d'un D.E. de plus de 26 ans indemnisé ARE

Par l'Etat : 686 €/ETP/an pour chaque contrat de professionnalisation concernant les D.E. de moins de 26 ans et de plus de 45 ans

A la structure (aléatoire) :

Subvention FUP

Subvention MEIF

Subventions collectivités territoriales

Participations chambres consulaires

Etat des lieux et perspectives

19 secteurs d'activités prospectés (codes APE/NAF)

Les secteurs d'activités avec qui des relations ont été établies au-delà d'un contact téléphonique :

15 Industries alimentaires : SVA, TRIBALLAT, BRIDOR, TENDRIADE (Lactalis)

50 Commerce et réparation automobile : RFA, FLOCH, référent CNPA concessions automobiles, référent CNPA concessions poids lourds

51 Commerce de gros et intermédiaires de commerce : FLEURS DE KERISEL, SPLO (produits laitiers), BIOCOOP, SORELEC

52 Commerce de détail et réparation d'articles domestiques : SUPER U (2), CASTORAMA

61 Transport par eaux : BRITTANY FERRIES

70 Activités immobilières : ESPACIL, GIBOIRE, KERMARREC, PIGEALT

74 Services aux entreprises : CERT, AUTO CONTRÔLE LIFFREEN
Réfèrent CNPA contrôle technique auto, NEVEU PROPRETE (SENRO)

93 Services personnels : DOMI SERVICES CONCEPT

Et **des réseaux activés ou en cours d'activation** : EDF, FRANCE TELECOM, PSA, EGEE, Club Grand S, MPL Grand Ouest, Entreprendre ensemble, URSCOP, CNPA, SENRO.

Rapport emploi-formation

Quelques métiers identifiés :

Conducteurs de lignes, chauffeurs poids lourds, agents d'entretien, opérateurs en traitement cuir et peau, opérateurs transformation produits carnés, conseillers commerciaux, négociateurs immobiliers, vendeurs produits frais, préparateurs de commandes, employés libre service, *agents de sécurité*, livreurs à domicile, hôtes de caisse, serveurs, employés d'étage, dessinateurs projeteurs, contrôleurs techniques, réceptionnaires, jardiniers

Etc.

Les formations professionnelles :

Pour la plupart de ces métiers nous avons identifié des formations professionnelles qui ne sont pas toutes dispensées dans la région ou le département. Il y a beaucoup de CQP, des titres, mais certaines d'entre elles demeurent des formations de l'EN.

Quelques engagements de l'entreprise

Responsabilité **solidaire** des membres du groupement à l'égard de tiers, obligation de paiement des dettes sociales

Responsabilité des **conditions d'exécution du travail** telles que déterminées par les textes opposables au lieu de travail

Accès des salariés du GEIQ aux équipements collectifs des entreprises utilisatrices

Inscription des salariés du GEIQ au **registre unique du personnel** des entreprises utilisatrices

Tutorat

Planning

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
<p>Réponses aux questions</p> <p>Constitution du groupe fondateur</p> <p>Présentation et validation</p> <p>Planification</p> <p>Prospection</p>	<p>Réponses aux questions</p> <p>Le projet et la stratégie</p> <p>Les statuts</p> <p>Déclarations administratives</p> <p>Prospection</p>	<p>Réponses aux questions</p> <p>AG de constitution</p> <p>Rencontre avec CRGE ou avec un GE-GEIQ</p> <p>Convention collective</p> <p>Règlement intérieur</p> <p>Charte</p> <p>Prospection</p>	<p>Réponses aux questions</p> <p>Les finances (structure économique)</p> <p>Déclarations administratives</p> <p>La facturation</p> <p>Règlement intérieur</p> <p>Convention collective</p> <p>Prospection</p>	<p>Réponses aux questions</p> <p>Modalités de paiement des factures de M à D</p> <p>Mise en fonction de ARC'EMPLOI</p> <p>Campagne de recrutement et embauches</p> <p>Prospection</p>



Et maintenant...

A nos agendas !



Faculté des Métiers
Ker Lann

